

Objectif Oman

Février 2017



Faits saillants

- *Relèvement de la fiscalité des entreprises de 12 à 15 % et introduction d'une flat tax de 3 %*
- *Gel du prix du carburant le plus communément utilisé ; le diesel à un plus haut point historique*
- *Récents développements autour du projet de gazoduc Iran /Oman, attendu d'ici à 2020/21*
- *Présentation des priorités 2017 du Ministère des Transports et des Télécommunications*

CLIMAT DES AFFAIRES

Relèvement de la fiscalité des entreprises de 12 à 15 % et introduction d'une flat tax de 3 %

Le décret royal n°9/2017 du 19 février a introduit plusieurs modifications de fond en matière de fiscalité en relevant le taux d'imposition des sociétés (IS) de 12 % à 15 % et en introduisant un impôt minimal à taux unique (*flat tax*) de 3 % pour toutes les entreprises affichant un bénéfice annuel imposable inférieur à 30 000 OMR (120 000 entreprises concernées). Jusqu'à présent, les sociétés enregistrant un bénéfice annuel inférieur à 30 000 OMR étaient exemptées d'IS ; seules celles ayant un bénéfice supérieur à cette somme payaient 12 % d'impôt. Le décret précise en outre que le secteur des mines, les écoles privées et les crèches, les hôtels ainsi que les universités, qui jusqu'ici bénéficiaient d'une exemption fiscale, seront désormais soumis à l'impôt. Ces décisions, présentées comme des mesures de simplification du système fiscal, avaient été discutées et approuvées par le Conseil consultatif (*Majlis Ash'Shura*) en janvier 2016. Toutefois, elles répondent surtout au besoin de financement du déficit public et d'élargissement de l'assiette fiscale alors que 70 % des recettes dépendent encore des hydrocarbures. Si les autorités rappellent que le nouveau taux de 15 % reste inférieur à la moyenne mondiale de 25 %, cette décision rapproche le Sultanat du niveau d'imposition pratiquée au Koweït ou en Arabie Saoudite et devrait réduire le profit net des entreprises d'environ 30 M OMR. Parallèlement, une nouvelle réglementation en matière de tarifs douaniers a été rendue publique mi-février se traduisant par 2 % de taxes additionnelles sur la valeur CIF (coût, assurance, fret) des produits importés en cas d'absence de soumission des documents légaux (certificats d'origine, de contrôle et d'inspection, d'assurance etc). Ces frais seront néanmoins remboursables dans un délai de 1 à 3 mois après fourniture des pièces manquantes. Enfin, les importations de biens jusqu'ici en *duty free* seront désormais taxées à hauteur de 0,5 % de la valeur de la cargaison déclarée en ce qui concerne les containers entrants par voie portuaire et aérienne et à hauteur de 1 % pour les cargaisons arrivant par camion.

Formation de la main d'œuvre : signature d'un protocole d'accord entre l'OPAL et l'INSEAD

L'INSEAD (Institut européen des affaires), présent dans le Golfe depuis 2007 à travers son campus d'Abu Dhabi, a signé le 21 février un protocole d'accord avec l'OPAL (*Oman Society of Petroleum Services*) en vue d'établir un programme de formation (modules de 12 à 18 mois) destinée aux cadres moyens et supérieurs de l'industrie du pétrole et du gaz. L'OPAL, qui regroupe des compagnies et des fournisseurs de services du secteur des hydrocarbures, a été créée en 2001 afin de favoriser l'omanisation via la formation de jeunes nationaux pour des postes à responsabilité élevée. La signature de ce protocole

intervient alors que les autorités entendent intensifier leurs efforts pour créer davantage d'emplois au profit des jeunes omanais, conformément aux orientations retenues dans le programme national d'accélération de la diversification économique, *Tanfeedh*. Un Fond National pour la Formation (*National Training Fund*, NTF) a été créé en octobre dernier par le décret royal n°48/2016 avec pour objectif une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi en formant 10 000 Omanais d'ici à 2020 prioritairement sur des postes de cadres moyens et supérieurs au bénéfice du secteur privé. Le NTF, qui dépend du ministère du travail, est présidé par le Ministre du Pétrole et du Gaz.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Gel du prix du principal carburant, le M 91 ; le diesel à un seuil de prix historiquement élevé en Oman

Suite aux recommandations du Conseil consultatif (*Majlis Ash 'Shura*), le Conseil des Ministres a décidé début février de geler le prix du M 91, le carburant utilisé le plus communément, jusqu'à ce qu'un mécanisme compensatoire ait été mis en place au profit de la partie la moins favorisée de la population (qui gagne moins de 600 OMR par mois). A la suite du retrait des subventions sur l'essence, le prix du M 91 avait été relevé dans des proportions voisines de +22 % en janvier 2016. Il s'établissait mi-février à 186 *baisas* le litre, soit +63 % plus cher qu'avant le retrait des subventions. Ces derniers mois, le prix des carburants a crû plus rapidement que celui du baril de pétrole brut, ce qui se retrouve en partie sur le niveau général des prix, en hausse de +1,79 % en glissement annuel en janvier 2017 porté par une accélération de +9 % des tarifs de transport. Cette décision a entraîné des revendications similaires de la part des industriels et des transporteurs et le Conseil consultatif a dans la foulée appelé les autorités à appliquer également un gel sur les tarifs des autres carburants, le diesel et le M95. Le prix du diesel, qui a atteint 195 *baisas* en janvier, a été relevé à 205 *baisas* en février, soit un point historiquement haut en Oman.

Le déficit budgétaire atteint près de 22 % du PIB en 2016 (Banque centrale)

Selon les données préliminaires de la Banque centrale, le déficit budgétaire s'est élevé l'an dernier à 5,01 Mds OMR soit 21,8 % du PIB. S'il apparaît légèrement moins élevé que les 5,3 Mds OMR précédemment projetés pour l'ensemble de l'année, il est plus de 52 % supérieur au déficit prévisionnel annoncé dans le projet de Budget 2016. Ce nouveau déficit intervient après un solde public négatif record enregistré en 2015 de 5,73 Mds OMR (23,2 % du PIB). Depuis la chute des cours, le Sultanat d'Oman affiche des seuils de déficit jamais connus dans son histoire, qui alimentent les intérêts de la dette et favorisent la trajectoire haussière de la dette publique. Alors que celle-ci était de l'ordre de 5 % du PIB en 2014, elle s'élève désormais à 29 % et pourrait croître davantage dans les années à venir malgré la remontée graduelle des prix du baril. Pour 2017, le Gouvernement entend émettre plus de 2 Mds OMR d'obligations souveraines sur le marché international de la dette et 600 M OMR de bons du Trésor sur le marché domestique. A noter qu'en parallèle, la société publique d'électricité, *Nama Holding*, devrait également recourir cette année à l'endettement externe en levant près de 2 Mds USD d'obligations et de prêts destinés à financer les projets de distribution et de transmission du réseau. *JP Morgan Chase & Co* et *Bank Muscat* ont été mandatées.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Oil & Gas : récents développements autour du projet de gazoduc Iran-Oman

Réunis à Téhéran le 7 février dernier, les Ministres omanais et iranien du Pétrole et du Gaz ont réitéré leur volonté d'avancer sur le projet de gazoduc sous-marin entre les deux pays en entérinant un nouveau tracé contournant les eaux territoriales des Emirats Arabes Unis. En présence des représentants des compagnies *Total*, *Shell*, *Kogas*, *Mitsui* et *Uniper*, le cadre de l'accord relatif à la poursuite des activités du projet de construction du gazoduc a été signé par le Conseiller du ministre iranien du Pétrole, Ali Asghar Hendi, et le Directeur général de l'exploration et de la production du pétrole et du gaz du Ministère du Pétrole du Sultanat d'Oman, Seif Hamad al-Salmani. Le projet de gazoduc, dont les premières discussions remontent à 2009, avait fait l'objet d'un protocole d'accord entre les deux parties en 2013 avant d'être relancé l'an dernier à la suite de la levée des sanctions internationales à l'encontre de l'Iran début 2016. Long de 200

km, le gazoduc doit à terme acheminer 28 M m³ de gaz par jour pendant 15 ans d'Iran vers le Sultanat (Sohar). Environ un tiers du gaz naturel devrait être transformé en gaz naturel liquéfié (GNL) à Qalhat, le reste étant consommé localement. Le coût global du gazoduc s'élèverait à 1,5 Md USD pour une mise en service prévue pour 2020/21. Les deux parties se seraient mises d'accord sur l'essentiel des questions juridiques, techniques et financières, le principal point d'achoppement étant le prix de vente du gaz iranien. *Total*, *Shell* et *Kogas* conseillent le ministère omanais, *Uniper* et *Vitol* assurant ce même rôle côté iranien. Avec la perspective de l'entrée en service de l'usine de production de gaz naturel de Khazzan exploité par *BP* d'ici la fin de cette année (300 puits de gaz produisant 28,3 M de m³ par jour), le Sultanat d'Oman devrait bénéficier d'une autonomie en gaz allant jusqu'à 2025 environ, correspondant en parallèle à la fin des contrats de long terme GNL liant le pays jusqu'à cette date.

Oil & Gas : lancement des appels d'offre pour le terminal de stockage de pétrole de Ras Markaz

Les appels d'offre pour la phase de construction du terminal de stockage pétrolier de Ras Markaz, situé à 70 km de Duqm, ont été lancés avec une date butoir fixée au 25 mai. Ce projet est entièrement porté et géré par la filiale d'*Oman Oil Company (OOC)*, *Oman Tank Terminal Company (OOTCO)*. La 1^{ère} phase du projet (2017-19) vise une capacité de stockage de 6 à 10 millions de barils avec à terme une capacité allant jusqu'à 200 millions de barils, pour un montant d'environ 400 M USD. Depuis janvier 2016, Ras Markaz fait partie intégrante de la ZES de Duqm (décret royal n°5/2016) qui s'étend désormais sur 2 000 km². Le terminal sera à court et moyen terme utilisé par la future raffinerie de Duqm à laquelle il sera relié par un oléoduc. Un second oléoduc, de 440 km, reliant Saih Nihayda au centre du pays et Ras Markaz, devrait permettre de stocker davantage de pétrole produit localement.

Priorités 2017 du ministère des Transports et des Télécommunications

Début février, le Ministre des Transports et des Télécommunications, Dr Ahmed Mohammed Salem Al-Futaisi, a présenté les priorités 2017 de son ministère. Projet le plus emblématique compte tenu du rôle de vitrine qu'il représente pour le Sultanat, l'achèvement de l'aéroport international de Mascate, officiellement prêt à « 96 % » devrait ouvrir officiellement fin 2017. Si l'accumulation des retards depuis le lancement du projet appelle à la prudence (ce dernier ayant dû ouvrir en 2014), la cérémonie officielle d'ouverture pourrait bien avoir lieu en fin d'année quitte à procéder dans un 1^{er} temps à une ouverture partielle. L'actualisation du tracé de la ligne ferroviaire minière au sud-ouest de Duqm devrait par ailleurs être finalisée en fin d'année, en parallèle à une juste estimation du potentiel des mines. Les autres projets jugés prioritaires pour 2017 portent sur l'achèvement de l'*expressway* à Mascate, l'accélération des travaux s'agissant de la phase 1 du port de Duqm et le déploiement d'une flotte de 118 bus à Mascate. En matière de transport terrestre, un projet de péages autoroutiers privilégiant des modalités de péages sans barrière (*e-toll*) devrait aussi être lancé d'ici la fin d'année. Enfin, en matière de télécommunications, les autorités comptent avancer sur le projet de satellite de télécommunications en particulier s'agissant des spécifications techniques avec pour finalité d'accroître la capacité du pays en matière de communication à large bande.

Aéronautique : premiers pas vers l'ouverture de l'Oman Aviation Academy

L'autorité omanaise en charge des *offsets*, l'*Omani Authority for Partnership and Development (OAPFD)*, a signé le 21 février un accord avec l'Université Sultan Qaboos pour établir un programme de formation académique fondé sur l'enseignement des connaissances aéronautiques, des mathématiques et des sciences physiques, destiné à la future école de formation de jeunes pilotes d'aéronefs. Le programme devrait être finalisé d'ici à septembre. Il s'agit là d'un préalable avant l'ouverture de l'école. Pour rappel, les *offsets* correspondent à des contrats non standards exigeant qu'une forme d'activité économique soit transférée du vendeur au gouvernement de l'acheteur comme condition pour la vente de biens et/ou services sur les marchés publics. L'*offset* concerne les échanges sur les marchés publics portant sur des biens de haute technologie et s'applique en général aux contrats supérieurs à 10 M EUR. Dans le cas d'espèce, l'école de formation de pilotes s'inscrit dans le cadre de l'obligation d'*offset* contractée en 2004 par *Airbus Helicopter (Eurocopter)* à l'époque) dans le cadre de la vente des hélicoptères NH90. Basée sur l'aéroport de Sohar, le projet d'école de formation de pilotes devrait être développé à travers un partenariat entre *Airbus Helicopter* et la *CAE Oxford Aviation Academy* avec pour objectif d'offrir une formation complète (simulateurs et vols

réels) aux jeunes pilotes omanais mais également à ceux issus des pays voisins. Oman entend à terme former les futurs pilotes de ligne des compagnies de la région ainsi que la plupart de ses pilotes militaires.

Agriculture : hausse de la production de +17,2 % en 2015 (Bureau des statistiques)

Selon le Bureau des statistiques, la production agricole omanaise a crû de +17,2 % en glissement annuel en 2015 passant de 1,51 M de tonnes à 1,77 M. L'essentiel de la production agricole était composée de cultures fourragères (38,3 %), de fruits (37,2 % dont 78 % de dattes) et de légumes (19,8 % essentiellement des concombres et des tomates). Le secteur agricole, qui représente actuellement moins de 1 % du PIB (soit 245,3 M OMR), devrait, selon la Vision 2020 du Gouvernement et le plan quinquennal 2016-20, contribuer à 3,1 % de la valeur ajoutée totale d'ici à 2020, l'objectif étant de garantir la sécurité alimentaire du pays. En l'état et alors que la production locale ne couvre environ qu'un tiers des besoins de la population, cet objectif paraît hors de portée. En 2015, le Sultanat a importé pour 1,12 M OMR de produits agroalimentaires, n'exportant que 387 865 OMR sous forme essentiellement de viandes d'élevage (poulet en particulier) et de fruits et légumes. Les exportations agricoles d'Oman ne représentant que 2 % des ventes non-pétrolières. Les ambitions agricoles du pays restent pénalisées par la faiblesse des terres arables, un climat peu propice à l'exploitation agricole à grande échelle, des ressources en eau limitées et un manque de productivité. A noter que face à ces contraintes, *PDO (Petroleum Development Oman)* a lancé une initiative destinée à mettre en place des serres dans le désert, irriguées par l'eau récupérée sur ses sites après traitement par la société allemande *Bauer*, l'énergie utilisée pour cette opération reposant sur le solaire.

Pêche : perspectives de développement du secteur en Oman selon la Banque mondiale

Dans une communication via son site officiel, la Banque mondiale a rappelé le potentiel de développement de la pêche en Oman. Alors que le secteur apparaît comme prioritaire dans la stratégie de diversification de l'économie, la pêche représente moins de 1 % du PIB pour des volumes de prises de 200 000 tonnes par an. Conscientes du potentiel offert par l'importance de la façade maritime du pays, les autorités entendent atteindre les 2 % de contribution au PIB d'ici à 2020 (et 480 000 tonnes de prises) en modernisant un secteur encore très largement artisanal. Pour ce faire, le gouvernement a prévu d'investir 1,5 Md USD entre 2016 et 2020 tout en promouvant des dispositifs de partenariats-publics-privés. Conformément à la Vision 2040, les autorités espèrent aussi promouvoir l'emploi des Omanais en offrant d'ici à 2020, 20 000 postes qualifiés en particulier en matière de gestion et de commercialisation. Jusqu'à présent, cette stratégie reste très peu développée, le secteur proposant surtout des postes peu qualifiés, limités essentiellement à la récolte des poissons. La Banque mondiale a apporté son assistance technique au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche afin de mieux prioriser les besoins en infrastructures, en flotte et en formation. En se fondant sur ses recommandations, le Sultanat a retenu une stratégie avant tout qualitative tout en investissant de façon ciblée dans l'aquaculture, l'idée étant de lutter en parallèle contre l'épuisement des ressources (56 % de la pêche pélagique et 68 % des espèces dites « de fond » seraient aujourd'hui exploitées à leur maximum ou surexploitées). Plusieurs projets d'aquaculture « durable » ont été annoncés en collaboration avec la FAO (*Food and Agriculture Organization*), notamment à Muhut près de Duqm pour des élevages de crevettes. A noter qu'un guichet unique d'accueil des investisseurs devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé_s par : Gilles Bordes et Marine Audras

Revues par : Gilles Bordes
Chef du Service économique de Mascate

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/oman>